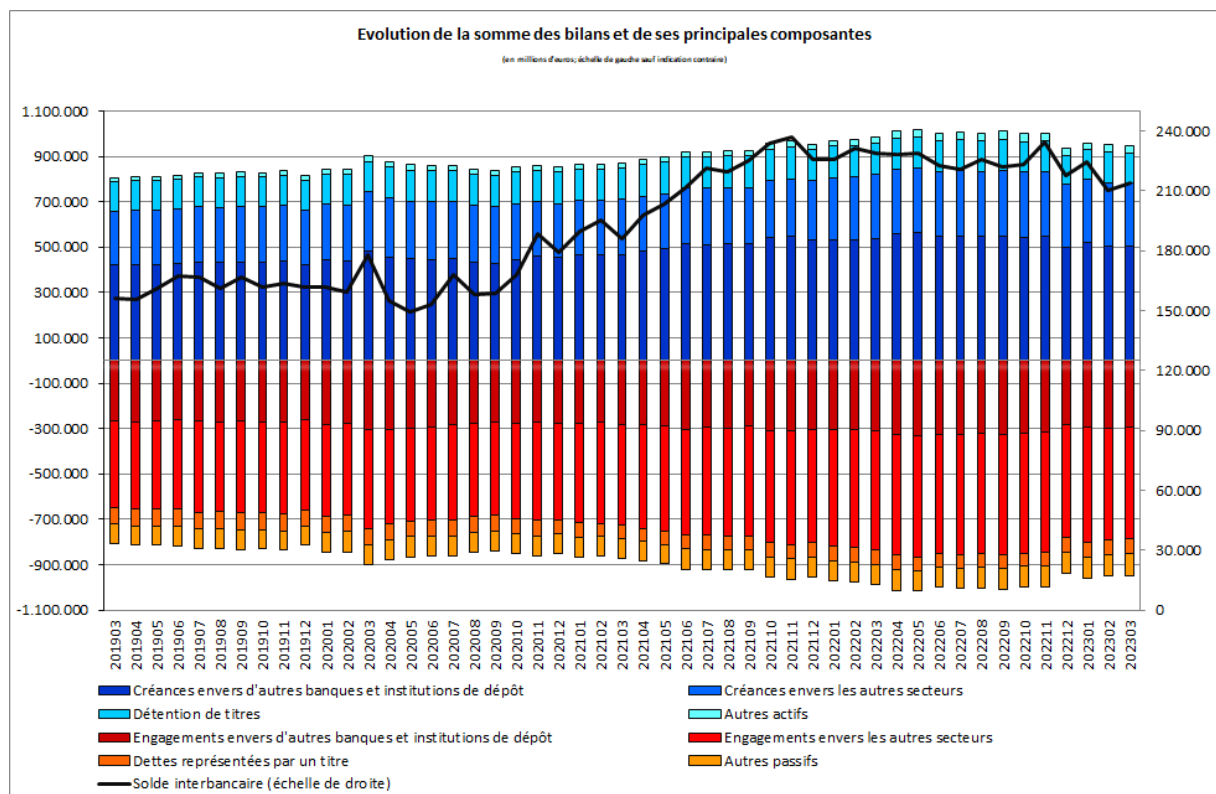


Luxembourg, le 2 mai 2023

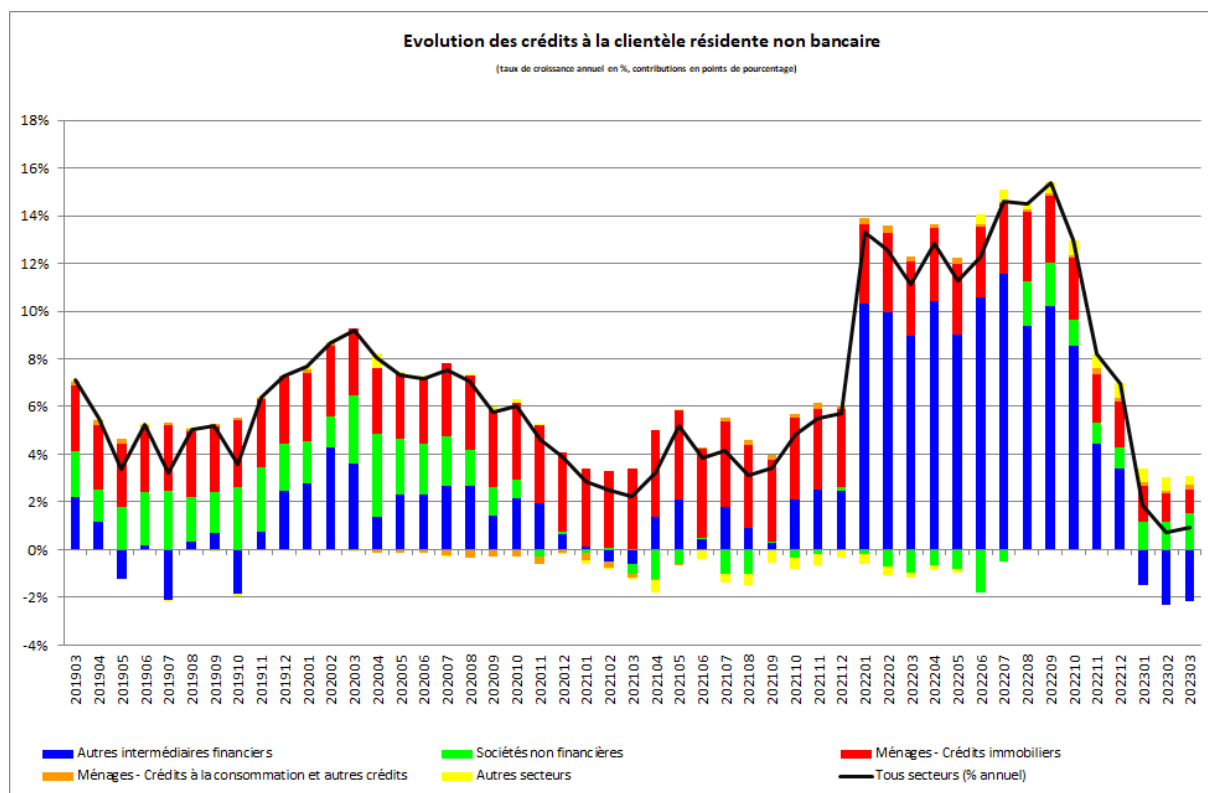
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 946 476 millions d'euros au 31 mars 2023 contre 950 482 millions d'euros au 28 février 2023, soit une baisse de 0,42%. Cette diminution est due à la baisse de tous les secteurs. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 4,1%.



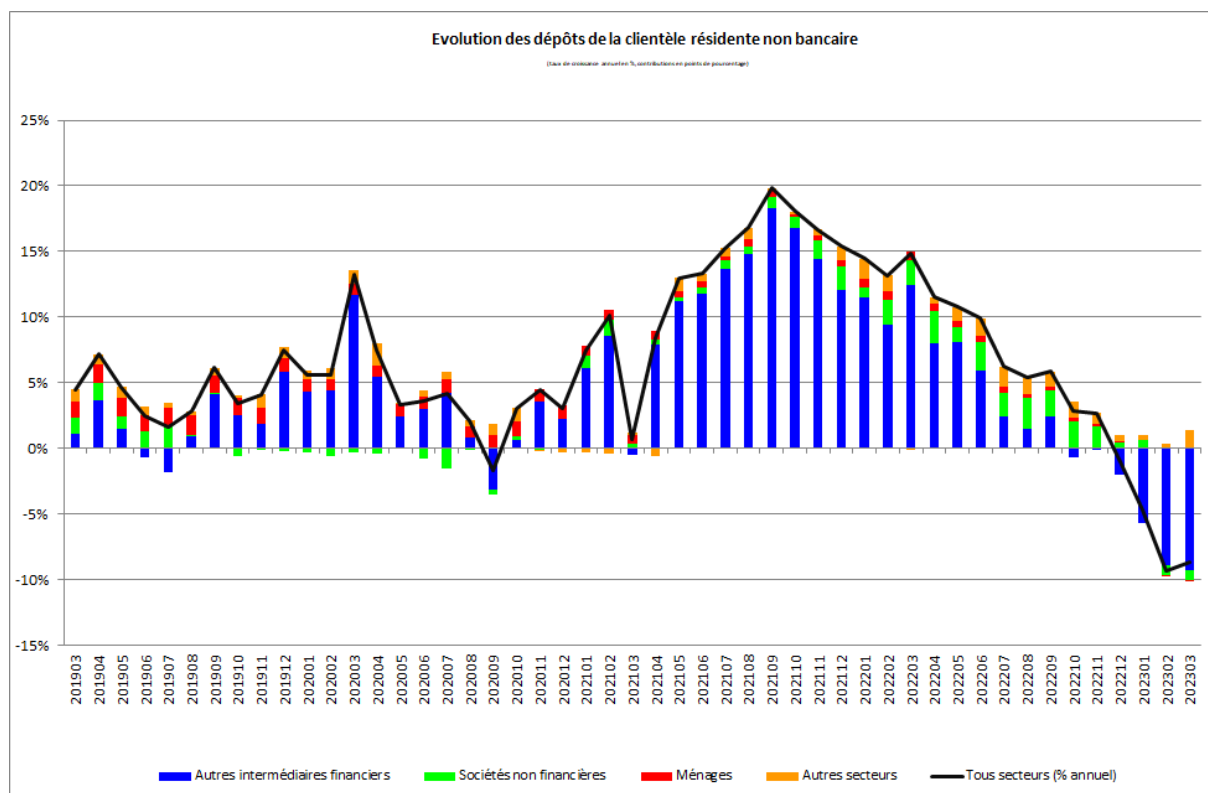
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 3 498 millions, soit 1,7%, pour atteindre 214 031 millions d'euros à la fin du mois de mars 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont augmenté de 772 millions d'euros, soit 0,7%, entre février 2023 et mars 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont accrus de 1 107 millions d'euros, soit 0,9%.



Entre mars 2022 et mars 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont augmenté de 1 792 millions d'euros (soit 6,5%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 1 148 millions d'euros (soit 2,8%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 2 506 millions d'euros (6,0%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 826 millions d'euros, soit 0,28% entre février 2023 et mars 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 28 162 millions d'euros, soit 8,7%.



Entre mars 2022 et mars 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 68,3% au 31 mars 2023) ont diminué de 30 127 millions d'euros (soit 13,0%) et ceux des ménages de 329 millions d'euros (soit 0,7%). Les dépôts des SNF ont diminué de 2 253 millions d'euros (soit 9,6%) et ceux des autres secteurs¹ ont augmenté de 4 547 millions d'euros (soit 20,2%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 20 avril 2022 au 14 juin 2022, s'élève à 6 223 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 4 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu